

LE C.L.A.S.

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S)

La commune a mis en place, depuis octobre 2018, un dispositif destiné à soutenir les élèves dans leur scolarité. C'est un temps privilégié pour les enfants.

Objectifs :

- Aider les enfants à acquérir des méthodes susceptibles de faciliter l'accès au savoir,
- Elargir les centres d'intérêt des enfants,
- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle.

Dans un premier temps, en petits groupes, les animateurs aident les enfants à acquérir des méthodes susceptibles de faciliter leurs apprentissages scolaires : organisation et réalisation des devoirs, compréhension des leçons pour les retenir...

Puis dans un second temps, des activités de qualité en lien avec les difficultés des enfants sont proposées en petits groupes (stop motion, cuisine, sophrologie, break dance, visite au musée...).

Les projets d'animation découlent directement du projet éducatif de la Ligue de l'Enseignement et du projet éducatif de Territoire de Malzéville dont les grands objectifs sont :

- Contribuer à l'épanouissement des enfants en permettant l'accès de tous à différentes activités,
- Développer l'ouverture culturelle et l'esprit critique,
- Favoriser leur engagement dans la citoyenneté et l'implication dans la vie de leur commune.

Les inscriptions se font sur orientation des enseignants et auprès de l'adjoint pédagogique C.L.A.S. au 06.12.94.02.44.

Un dossier d'inscription aux activités périscolaires sera nécessaire pour accueillir les enfants.